

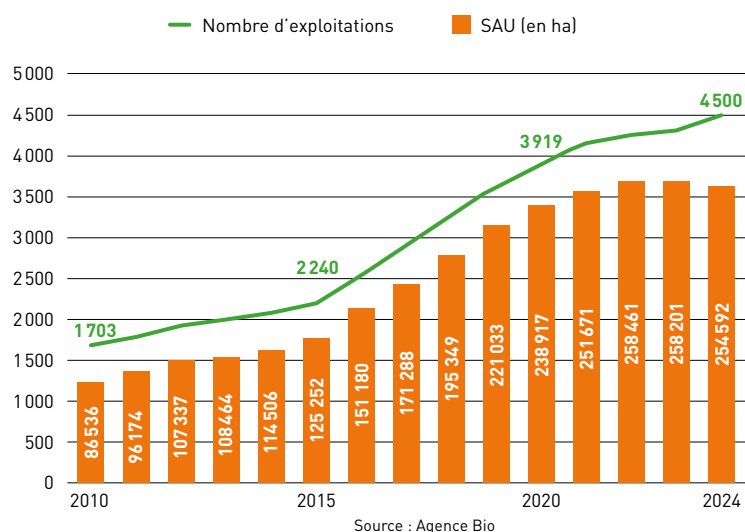
L'observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire (ORAB) est un dispositif coordonné et animé par le pôle bio de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire avec la participation de l'Interbio Pays de la Loire, de la CAB, de la DRAAF, de la coopération agricole ouest, de l'INAO, de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional.

Sources des données : Agence Bio / Organismes Certificateurs / Agreste



Les chiffres de la bio en Pays de la Loire

Évolution de la surface agricole utilisée (SAU) et du nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique en Pays de la Loire



4 500 exploitations bio

+ 1,4 % sur 1 an (-0,01% hors sel)

Une croissance portée par les nouvelles certifications en sel bio (211)



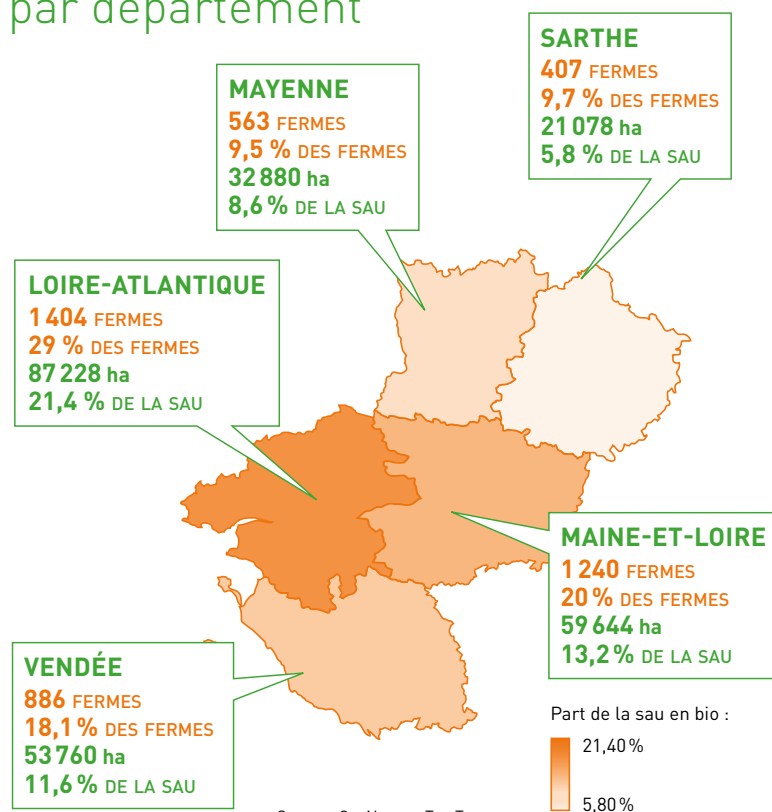
254 592 hectares en bio et conversion

- 1,4 % sur 1 an

Les nouveaux engagements se font davantage sur des petites surfaces. Ils ne compensent plus les surfaces perdues lors des arrêts de certification.

Le solde d'exploitations reste **positif**. Les surfaces bio ont été **multipliées par trois en 15 ans** mais régressent légèrement depuis 2 ans.

Les chiffres de la bio par département



1 ferme sur 6 est en bio

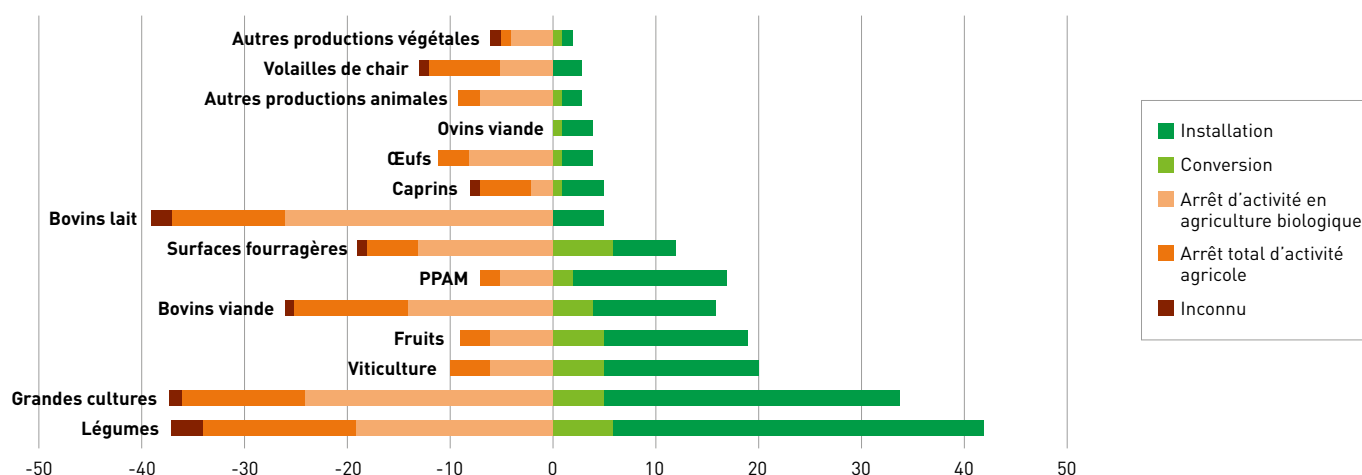
en Pays de la Loire (17,2 %) pour 12,3 % de la SAU

(en France : 14,9 % des fermes et 10,1 % de la SAU)



Évolution des certifications bio sur 2024

Nouveaux engagements et arrêts de certification
par production principale (hors sel)



L'installation en productions végétales reste le moteur de la croissance en bio

Parmi les 191 nouvelles fermes engagées en bio (hors sel) :

- 8/10 sont des installations (dont un tiers sur des fermes déjà bio)
- 2/10 sont des conversions

La majorité des nouveaux engagements concerne les productions végétales spécialisées (maraîchage, viticulture, arboriculture et PPAM), comme c'est le cas depuis 2021.

Sel bio : adhésion massive des exploitants ligériens

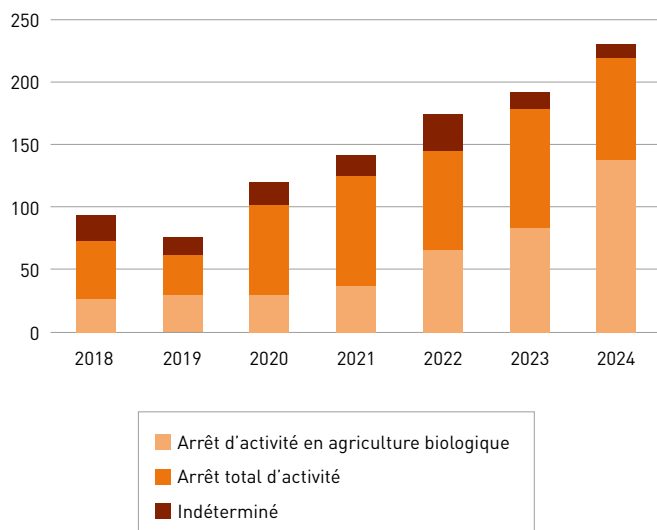
Le nouveau règlement bio européen a intégré le sel dans la liste des produits certifiables.

211 sauniers et paludiers de Vendée et Loire-Atlantique se sont engagés en bio en 2024.

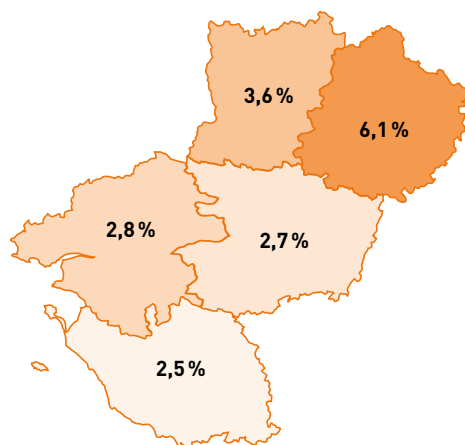


Des arrêts de certification plus nombreux en 2024

Évolution des arrêts de certification depuis 2018



Taux de décertification en 2024



231 exploitations ont arrêté leur certification en 2024, principalement en élevage bovin, en grandes cultures et en maraîchage. Fait marquant en 2024 : dans 6 cas sur 10, il s'agit de retour vers le conventionnel. Ainsi le taux de décertification (hors arrêt complet d'activité) est passé de 1 % en 2021 à 3,1 % en 2024 (moyenne nationale à 3,3 %). La Sarthe est particulièrement impactée.

Chiffres clés sur les productions animales en Pays de la Loire

Données Agence Bio - Organismes certificateurs au 31/12/2024

BOVINS LAIT

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
861 fermes	- 3 %	+ 9 %
59 828 vaches	- 1 %	+ 23 %

Soit un cheptel moyen de 69 vaches par ferme.

- 2^{ème} région française en nombre de vaches (derrière la Bretagne)
- 12,8 % du cheptel régional est en bio (9,5 % en 2019)
- La collecte laitière bio a diminué de 4,9 % en 2024
(source : France Agrimer SSP)

BOVINS VIANDE

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
817 fermes	- 0,3 %	+ 9 %
32 518 vaches	- 1 %	+ 4 %

Soit un cheptel moyen de 40 vaches par ferme.

- 3^{ème} région française en nombre de vaches (derrière la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie)
- 9 % du cheptel régional est en bio (7,8 % en 2019)

Les cheptels de bovins bio accusent une légère baisse en 2024, à relativiser dans un contexte de déclin généralisé de l'élevage français. Les élevages bio se sont montrés résilients face à la baisse de consommation bio et à la hausse des coûts de production, grâce à leur autonomie et à des prix de vente globalement en hausse.

POULES PONDEUSES

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
266 fermes	- 5 %	- 1,5 %
1,3 million de poules	- 6 %	- 10 %

Soit un cheptel moyen de 4 900 poules par ferme.

- 2^{ème} région française en nombre de poules (derrière la Bretagne)
- 13,6 % du cheptel régional est en bio (16,9 % en 2019)

VOLAILLES DE CHAIR

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
199 fermes	- 12 %	- 16 %
4 millions de volailles	NS	- 28 %

Soit un cheptel moyen de 20 100 volailles par ferme.

- 1^{ère} région française en nombre de volailles
- 2,5 % du cheptel régional est en bio (3,2 % en 2019)

Les Pays de la Loire sont un bassin de production d'importance en volailles bio, tant pour les poulets de chair que pour les œufs. Après deux années de crise profonde liée à l'épidémie de grippe aviaire et à la hausse des coûts de l'énergie et de l'alimentation, les filières peinent à retrouver leur niveau de production de 2020.

OVINS VIANDE

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
204 fermes	+ 6 %	+ 26 %
16 677 brebis	+ 3 %	+ 26 %

Soit un cheptel moyen de 82 brebis par ferme.

- 5^{ème} région française en nombre de brebis
- 20,9 % du cheptel régional est en bio (16,6 % en 2019)

CAPRINS

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
129 fermes	+ 2,4 %	+ 52 %
16 689 chèvres	- 4 %	+ 10 %

Soit un cheptel moyen de 131 chèvres par ferme.

- 3^{ème} région française en nombre de chèvres
- 13,5 % du cheptel régional est en bio (13,9 % en 2019)

PORCS

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
74 fermes	- 5 %	- 5 %
2 289 truies	≈	- 30 %

Soit un cheptel moyen de 31 truies par ferme.

- 3^{ème} région française en nombre de truies
- 2,2 % du cheptel régional est en bio (2,7 % en 2019)

APICULTURE

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
49 fermes	+ 22 %	+ 213 %
7 765 ruches	+ 10 %	+ 200 %

Soit un cheptel moyen de 158 ruches par ferme.

- 7^{ème} région française en nombre de ruches
- 15,9 % du cheptel régional est en bio (10,6 % en 2019)

Les élevages de petits ruminants et les fermes apicoles continuent leur croissance. On note cependant une baisse du cheptel moyen en chèvres. Le cheptel porcin se stabilise après une très forte baisse les années précédentes, la filière ayant été fortement impactée par la crise du bio et la hausse du coût de l'énergie.

Chiffres clés sur les productions végétales en Pays de la Loire

Données Agence Bio - Organismes certificateurs au 31/12/2024

Les surfaces données ci-dessous intègrent les surfaces certifiées bio et en conversion.

GRANDES CULTURES

céréales, oléo-protéagineux et légumes secs

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
2 138 fermes	- 6 %	+ 7 %
64 774 ha	- 10 %	+ 22 %

- 7,7 % de la surface régionale est en bio (6,6 % en 2019)

SURFACES FOURRAGÈRES

dont prairies et maïs fourrage

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
3 538 fermes	≈	+ 19 %
172 960 ha	+ 2 %	+ 12 %

- 15,1 % de la surface régionale est en bio (12,9 % en 2019)

VITICULTURE

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
509 fermes	+ 2 %	+ 48 %
6 612 ha	- 2 %	+ 52 %

- 21 % de la surface régionale est en bio (13,3 % en 2019)

ARBORICULTURE

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
652 fermes	+ 4,5 %	+ 37 %
2 078 ha	- 2 %	+ 6 %

- 12,3 % de la surface régionale est en bio (10,6 % en 2019)

MARAÎCHAGE ET LÉGUMES PLEIN CHAMP

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
949 fermes	- 3 %	+ 34 %
3 978 ha	+ 4 %	+ 22 %

- 27,4 % de la surface régionale est en bio (23,3 % en 2019)

PPAM

plantes à parfum, aromatiques et médicinales

	ÉVOLUTION	
	sur 1 an	sur 5 ans
231 fermes	- 2 %	+ 54 %
542 ha	+ 5 %	+ 27 %

- 27,6 % de la surface régionale est en bio (18,9 % en 2019)

Les surfaces en grandes cultures ont subi une forte baisse en 2024. La baisse des prix bio en 2023 combinée à des prix conventionnels élevés et des problématiques de main d'œuvre ont provoqué des décisions de décertification. Si les prix sont revenus à la moyenne en 2024, la très mauvaise année climatique n'a pas permis de produire toutes les cultures souhaitées, certaines ont donc basculé en surfaces fourragères ou non exploitées. Les mauvaises conditions météo ont également impacté la viticulture et l'arboriculture qui ont chacune perdu un peu de surfaces en 2024, après des croissances importantes sur les 5 dernières années. Le maraîchage et la production de PPAM restent dans une dynamique de croissance.

Tendances 2025

2025 devrait poursuivre la tendance de 2024 avec un nombre d'opérateurs plutôt stable et une diminution des surfaces engagées. Les arrêts de certification s'annoncent plus nombreux sur les productions animales : bovins lait et viande, caprins, poules pondeuses et volailles de chair. Certaines de ces exploitations semblent

néanmoins conserver la certification de leur parcellaire, ce qui pourrait permettre un retour au bio plus rapide. Ce dernier point est d'autant plus important que le 1^{er} semestre 2025 montre des signes encourageants pour le marché bio, avec une croissance constatée sur tous les circuits de distribution.

OBSERVATOIRE

régional de l'agriculture
biologique des Pays de la Loire



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Pôle Agriculture biologique
02.41.18.60.50
Document réalisé par Cécile Brouillard
cecile.brouillard@pl.chambagri.fr
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :

